

Classement des bois bruts

2006/0178(COD) - 24/01/2007

La Commission a adopté le rapport d'Arlene McCARTHY (PSE, UK) approuvant sans amendement - en première lecture de la procédure de codécision - la décision proposée d'abroger la directive 68/89/CEE du Conseil sur le rapprochement des législations des Etats membres concernant le classement des bois bruts.